

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente (ci-après désignées « **CGV** ») visent à définir les modalités de vente entre la société BIGBEN CONNECTED (ci-après désigné le « **Vendeur** ») et tout consommateur (ci-après désigné le « **Client** ») effectuant un achat via la boutique en ligne du Vendeur accessible à l'adresse <http://businesslounge.orange.fr/boutique/accessoires> (ci-après désigné le « **Site** »).

Article 1 : DESIGNATION DU VENDEUR

BIGBEN CONNECTED

Société par actions simplifiée au capital de 115.000 euros

Siège social : 396 rue de la Voyette 59273 Frétin

SIRET : 40336143900066

Numéro de TVA intracommunautaire : FR17403361439

Email : orangebusinesslounge@bigben-connected.com

Téléphone : +33 (0)1.43.12.12.40

Article 2 : ACCEPTATION DES CGV

En confirmant sa commande, le Client reconnaît avoir pris connaissance des CGV et en accepter expressément l'intégralité, sans aucune réserve. Les CGV prévaudront sur tout autre accord ou condition figurant dans un document qui serait contradictoire. Le Vendeur se réserve le droit de modifier à tout moment les CGV et les mettra à jour régulièrement sur le Site. Chaque Client s'engage à prendre connaissance des CGV préalablement à chaque commande.

Article 3 : L'OFFRE

Pour chaque produit proposé à la vente sur le Site et conformément à l'article L.111-1 du Code de la consommation, le Vendeur fournit :

- un descriptif détaillé du produit (dénomination, caractéristiques essentielles, accessoires fournis et le cas échéant des conseils d'entretien et d'utilisation, ainsi qu'une photographie non contractuelle) ;
- le prix du produit applicable au jour de la commande. Ce prix est libellé en euros, toutes taxes comprises, mais ne comprend pas la participation aux frais de traitement, de préparation et d'expédition qui seront déterminés pour chaque commande selon les produits, la quantité et le lieu de livraison demandés ;
- le délai d'expédition du produit ;
- les garanties offertes pour le produit et leurs modalités de mises en œuvre
- le cas échéant, la durée de disponibilités des pièces détachées.

Le Vendeur se réserve le droit de modifier à tout moment le prix des produits en vente sur le Site. Les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de la validation de la commande par le Client. L'offre des produits à la vente proposée sur le Site est valable uniquement en France métropolitaine.

Toute validation de commande vaut acceptation des CGV, des prix et de la description des produits. Les produits demeurent la propriété du Vendeur jusqu'à complet paiement du prix.

Article 4 : DISPONIBILITE DES PRODUITS

L'offre des produits ainsi que leur quantité disponible indiquées sur le Site restent valables tant qu'elles y figurent, et dans la limite des stocks disponibles.

En cas d'éventuelle rupture de stock, le Vendeur informera le Client concerné dans les plus brefs délais et par tout moyen de la durée d'indisponibilité des produits, en fonction des éléments qui lui sont communiqués par ses fournisseurs. Si à titre exceptionnel, un produit demeurerait indisponible, le Vendeur s'engage à informer le Client concerné dans les plus brefs délais par tout moyen et la somme correspondant au produit concerné sera remboursée au Client. En cas de commande de plusieurs produits, ceux disponibles seront expédiés immédiatement au Client et la vente des produits indisponibles sera annulée et le Client remboursé.

Article 5 : COMMANDE

Le Client effectue la commande des produits sur le Site.

Le Client doit au préalable s'identifier via son compte personnel sur le Site et indiquer son mot de passe sur la page disponible à l'adresse : https://id.orange.fr/auth_user/bin/auth_user.cgi?return_url=https://businesslounge.orange.fr/boutique/accessoires/index.php. Le cas échéant, le Client doit créer son espace personnel sur le Site en renseignant les informations requises sur le formulaire de création de compte disponible à l'adresse : https://id.orange.fr/auth_user/bin/auth_user.cgi?return_url=https://businesslounge.orange.fr/boutique/accessoires/index.php.

Le mot de passe étant confidentiel, le Vendeur ne saurait être tenu responsable de la négligence d'un Client quant à sa divulgation. Le Client est responsable des informations énoncées lors de la prise de commande. En particulier, en cas d'erreur dans le libellé des coordonnées du Client, le Vendeur ne saurait être tenu responsable de l'impossibilité dans laquelle il pourrait être de livrer le ou les produits au Client.

Conformément aux articles 1369-1 et suivants du Code civil et aux articles L.121-17 et suivants du Code de la consommation, la passation de commande est matérialisée par la réalisation des étapes suivantes :

- identification du Client ou création du compte du Client comme indiqué ci-dessus ;
- choix du ou des produits et ajout dans le panier ;
- validation du panier ;
- information du Client sur les moyens de paiement acceptés par le Vendeur ;
- confirmation par le Client de son adresse de livraison ;
- confirmation par le Client du mode d'expédition choisi et détail des frais correspondants ;
- validation de la commande par le Client ;
- information du Client sur le fait que la confirmation de la commande emporte obligation de paiement de sa part ;
- confirmation de la commande par le Client ;
- paiement de la commande par le Client ;
- envoi au Client à l'adresse électronique indiquée sur son compte d'un email récapitulant la commande, rappelant les stipulations du contrat de vente à distance formé avec le Vendeur et le formulaire de rétraction par ailleurs reproduit à l'article 8 des CGV et accessible en ligne à l'adresse <https://businesslounge.orange.fr/boutique/accessoires/retractation.php>.

La commande peut être modifiée à tout moment jusqu'à sa confirmation finale par le Client, qui vaut acceptation définitive de l'offre et déclenche le traitement de sa commande.

Article 6 : PAIEMENT SECURISE

Le prix facturé au Client est le prix indiqué sur la confirmation de commande adressée par le Vendeur. Le Client a la possibilité de régler ses achats sur le Site, par carte bancaire. Les sommes sont débitées dès validation de la commande par le Client. La commande validée par le Client ne sera considérée effective qu'après encaissement effectif des sommes dues.

Le Vendeur se réserve le droit d'annuler l'ensemble de la commande en cas de refus d'autorisation de paiement de la part des organismes accrédités, de paiement partiel ou de litiges en cours avec le Client concerné. Après la commande, une vérification complémentaire par justificatif de domicile et pièce d'identité peut être effectuée pour éviter toute fraude à l'insu du Client.

Article 7 : LIVRAISON

Les produits achetés sur le Site sont livrés à l'adresse de livraison précisée par le Client, uniquement en France métropolitaine. Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande prévoyant une livraison à une adresse située en dehors de ces territoires.

Des frais de livraison sont facturés au Client en plus du prix des produits, au prix indiqué lors de la commande selon les produits, la quantité et le lieu de livraison demandés en France métropolitaine.

7.1. Délais de livraison

Les délais de livraison sont indiqués sur le Site pour chacun des produits. Le Vendeur se réserve la possibilité de fractionner les livraisons en fonction de la disponibilité des articles.

Si les produits ne sont pas livrés à la date prévue, le Vendeur invite le Client à consulter le suivi des commandes sur son compte ou à contacter le service client du Vendeur soit par téléphone au numéro suivant : +33 (0)1.43.12.12.40 (prix d'un appel local depuis un poste fixe), soit par email à l'adresse orangebusinesslounge@bigben-connected.com.

En cas de retard de livraison, et conformément à l'article L.138-2 du Code de la consommation, le Client pourra annuler sa commande (par email à l'adresse orangebusinesslounge@bigben-connected.com ou par lettre recommandée avec accusé de réception), après mise en demeure restée infructueuse adressée selon les mêmes modalités au Vendeur de livrer sa commande dans un délai supplémentaire raisonnable. En cas de retard de livraison de plus de 7 (sept) jours par rapport à la date prévue, le Client pourra également annuler sa commande par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au Vendeur.

La commande sera réputée annulée à la date de réception du courrier d'annulation par le Vendeur, si entre temps, ce dernier ne s'est pas exécuté. Conformément à l'article L.138-3 du Code de la consommation, le Vendeur remboursera la totalité des sommes versées par le Client (frais d'expédition compris) dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 14 (quatorze) jours qui suivent la date de réception de la demande d'annulation par le Vendeur.

7.2. Livraison endommagée

Le Client qui constate à la livraison que le produit livré a été endommagé lors du transport peut refuser la livraison ou s'il l'accepte, doit signaler toute anomalie au transporteur sur le bon de livraison. Le Client devra ensuite confirmer ses constatations dans les 72 (soixante-douze) heures de la livraison, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au transporteur et copie au Vendeur (à l'adresse suivante : BIGBEN CONNECTED - Boutique Orange Business Lounge – 65-67 rue de la Victoire 75009 PARIS).

Le Client retournera les produits endommagés au Vendeur, qui réexpédiera au Client des produits de remplacement au Client. Le Vendeur recommande aux Clients de ne pas accepter de colis visiblement endommagé à la livraison.

Le présent article ne s'applique que dans la mesure où le risque d'endommagement est demeuré de la responsabilité du Vendeur. Il est rappelé que, conformément aux articles L.138-4 et 5 du Code de la consommation, tout risque de perte ou d'endommagement des produits est transféré au Client au

moment où ce dernier ou un tiers désigné par lui, et autre que le transporteur proposé par le professionnel, prend physiquement possession de ces biens. Lorsque le Client confie la livraison du bien à un transporteur autre que celui proposé par le professionnel, le risque de perte ou d'endommagement du bien est transféré au Client à la remise du bien au transporteur.

7.3. Livraison non-conforme – Vices cachés

Le Vendeur apporte le plus grand soin au traitement des commandes. Cependant, dans le cas où un produit livré devrait s'avérer non conforme ou présenter des vices cachés, le Client bénéficiera des garanties légales dont le contenu est rappelé à l'article 13.2 ci-dessous et de l'éventuelle garantie du constructeur.

Pour bénéficier des garanties offertes par le Vendeur, le Client devra adresser au Vendeur un courrier à l'adresse suivante : BIGBEN CONNECTED - Boutique Orange Business Lounge – 65-67 rue de la Victoire 75009 PARIS, ou un email à l'adresse orangebusinesslounge@bigben-connected.com.

Le Client peut également contacter le Vendeur par téléphone, au numéro suivant : +33 (0)1.43.12.12.40 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

Le Client devra retourner au Vendeur le ou les produits concernés en faisant état de la non-conformité ou du vice caché. Si la non-conformité est confirmée, le Vendeur réparera ou remplacera les produits objets de la non-conformité, selon la valeur du produit et/ou l'importance du défaut, ou, en cas d'impossibilité de réparation ou de remplacement dans le délai de l'article L.211-9 du Code de la consommation, annulera la vente et remboursera le Client des sommes versées. En cas de vice caché, le Client pourra obtenir l'annulation de la vente et le remboursement du prix.

Si la non-conformité n'est pas confirmée et/ou que le produit en cause n'est pas couvert par la garantie offerte par le Vendeur, il sera retourné au Client, à ses frais. Dans tous les cas, il appartient au Client de conserver sa facture d'achat afin de pouvoir bénéficier de la garantie.

Les garanties précitées sont valables pour un usage normal du produit vendu et ne couvrent pas, notamment (i) les dommages dont la cause est extérieure au produit, telle que négligence, mauvaise utilisation, choc, chute, mauvaise connexion, effets de surtensions électriques, protection insuffisante contre l'humidité, la chaleur ou le gel, foudre, dégâts des eaux, modifications, réparations ou leurs tentatives effectuées par une personne non habilitée par le Vendeur et plus généralement les dommages de toute nature dont l'origine est postérieure à la livraison, (ii) les dommages subis par le Client du fait d'un mauvais fonctionnement du produit et, notamment, toute perte d'exploitation, préjudice commercial, financier ou moral, et (iii) la perte, le vol ou le bris du produit.

Article 8 : DROIT DE RETRACTATION

Le Client a la possibilité de faire jouer son droit de rétractation dans les 14 (quatorze) jours à compter de la réception de la commande par le Client (ou tout tiers désigné par lui), sans avoir à justifier de motif ni à supporter de pénalité.

Le délai de rétractation expire 14 (quatorze) jours après le jour où le Client, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par le Client, prend physiquement possession du produit vendu. Si le Client a commandé plusieurs produits au moyen d'une seule commande, et que ceux-ci sont livrés en plusieurs fois, le délai de rétractation expire 14 (quatorze) jours après le jour où le Client (ou tout tiers désigné par lui), prend physiquement possession du dernier produit.

Pour exercer ce droit, le Client doit adresser au Vendeur sa décision de rétractation au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté, par courrier postal à l'adresse suivante : BIGBEN CONNECTED - Boutique Orange Business Lounge – 65-67 rue de la Victoire 75009 PARIS, ou par courrier électronique à l'adresse électronique suivante : orangebusinesslounge@bigben-connected.com.

Le Client peut, sans que cela soit obligatoire, utiliser le formulaire ci-dessous reproduit en Annexe 2 ci-dessous et l'envoyer par courrier postal selon les modalités précitées ou le remplir en ligne à l'adresse <https://businesslounge.orange.fr/boutique/accessoires/retractation.php>.

Un accusé de réception du formulaire de rétractation sera adressé au Client à la suite de l'envoi dudit formulaire. Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que le Client transmette sa communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation. Aucune rétractation ne pourra être acceptée hors de ce délai.

Il est rappelé que le droit de rétractation ne peut être exercé pour les enregistrements audio ou vidéo ou logiciels informatiques lorsqu'ils ont été descellés par le Client après la livraison, les biens confectionnés selon les spécifications du Client ou nettement personnalisés et les biens descellés par le Client après livraison et qui ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé.

8.1 Retour

Le Client devra retourner au Vendeur (à l'adresse suivante : BIGBEN CONNECTED - Boutique Orange Business Lounge – 65-67 rue de la Victoire 75009 PARIS) le ou les produits concernés au plus tard dans les 14 (quatorze) jours à compter de la communication de sa décision de se rétracter, selon les formes précitées. Ce délai est réputé respecté si vous renvoyez le produit avant l'expiration du délai de quatorze jours.

Les frais de retour sont à la charge du Client.

Afin de garantir le retour des produits dans les meilleures conditions, le Vendeur conseille au Client de lui retourner les produits en courrier recommandé ou en suivi.

Les retours seront accompagnés de la copie de la facture et du bon de retour dûment rempli et signé par le Client. Les produits seront obligatoirement en parfait état de revente dans leur emballage d'origine non utilisés et complets (carton, fourreau, blister, notice, accessoires, etc.).

Conformément à l'article L.121-21-3 du Code de la consommation, les produits endommagés, salis, ouverts ou incomplets et de manière générale les produits dépréciés en raison de manipulations opérées par le Client excédant les manipulations nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ces produits, ne seront pas repris.

8.2 Remboursement

Le remboursement sera effectué par le Vendeur, sans frais pour le Client, sous 14 (quatorze) jours à compter de la réception par le Vendeur de la communication de la rétractation du Client selon les formes précitées, étant précisé que le Vendeur se réserve le droit de différer le remboursement, conformément à l'article L.121-21-4 du Code de la consommation, jusqu'à récupération des produits ou jusqu'à ce que le Client ait fourni une preuve de l'expédition de ces produits, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

Le Vendeur remboursera le Client de tous les paiements reçus de ce dernier, y compris les frais de livraison (à savoir, le prix des articles payés et encaissés par le Vendeur ainsi que les frais d'envoi initiaux au niveau du tarif de livraison standard proposé par le Vendeur, et à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que le Client ait choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard proposé par le Vendeur).

Le Vendeur remboursera le Client par le moyen de paiement utilisé par le Client pour payer sa commande initiale, sauf si le Client convient expressément d'un moyen différent.

ARTICLE 9 : RESERVATION

Par définition, les produits pouvant être réservés ne sont pas disponibles le jour de la réservation.

La validation de la réservation est identique au processus de passation de commande. La date de sortie indiquée sur la fiche produit est dépendante de la politique commerciale du fournisseur et pourra donc être modifiée sans préavis. Toutefois, le Client sera prévenu par email de la date de mise à la vente officielle. Le compte du Client pourra être débité du montant du produit réservé, jusqu'à quatre jours ouvrés avant l'expédition de la commande.

ARTICLE 10 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tout le contenu présent ou rendu disponible à travers le Site, tels que textes, commentaires, ouvrages, illustrations, œuvres et images reproduits ou représentés sur le Site sont strictement réservés au titre du droit d'auteur ainsi qu'au titre de la propriété intellectuelle et pour le monde entier, et appartiennent au Vendeur ou à ses fournisseurs.

Les dénominations sociales, marques et signes distinctifs reproduits sur le Site sont protégés au titre du droit des marques. La reproduction ou la représentation de tout ou partie d'un des signes précités est strictement interdite et doit faire l'objet d'une autorisation écrite préalable du titulaire de la marque.

Toute reproduction ou représentation totale ou partielle du Site ou de tout ou partie des éléments se trouvant sur le Site est strictement interdite.

ARTICLE 11 : DONNEES PERSONNELLES

Les informations recueillies auprès du Client sur le Site sont destinées à l'usage exclusif du Vendeur pour les seuls besoins du traitement de la commande. Ces informations sont indispensables en particulier au traitement et à l'acheminement des commandes, ainsi qu'à l'établissement des factures. A défaut, la commande passée par le Client ne saurait être validée.

C'est à ce titre que ces informations pourront être communiquées par le Vendeur à la société ORANGE SA, société anonyme au capital de 10 595 541 532 euros, ayant son siège social au 78 rue Olivier de Serres 75015 Paris, portant le numéro d'identification 380 129 866 RCS Paris. Par ailleurs, si le Client l'accepte expressément, les informations le concernant qu'il aura communiquées au Vendeur pourront être utilisées par la société ORANGE SA à des fins de prospection commerciale.

Des cookies peuvent être utilisés pour le bon fonctionnement et la prise en compte des commandes effectuées sur le Site.

Le Client est informé que ce traitement automatisé d'informations a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés en date du 25 novembre 2015 sous le numéro 1907971.

Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, le Client dispose d'un droit total d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant. Pour faire valoir ce droit d'accès, le Client peut envoyer un e-mail à l'adresse suivante : <https://businesslounge.orange.fr/boutique/accessoires/retractation.php>.

ARTICLE 12 : RESPONSABILITE

Les produits proposés sont conformes à la législation française en vigueur et aux normes applicables en France. Le Vendeur n'est pas responsable de l'impossibilité totale ou partielle d'utiliser les produits, notamment pour cause d'incompatibilité de matériel. La responsabilité du Vendeur ne peut être

recherchée en cas de force majeure ou d'utilisation non conforme de produit par un Client (choc, mauvaise manipulation, exposition à l'humidité, ou autre cas visé à l'article 7.3).

ARTICLE 13 : GARANTIES

13.1 Généralités

Tous les produits vendus sur le Site bénéficient des garanties légales dont le détail figure à l'article 13.2 et éventuellement d'une garantie commerciale du constructeur (le Client est invité à prendre connaissance de l'éventuelle garantie commerciale du constructeur dans l'emballage du produit).

13.2 Garanties légales

Indépendamment des garanties commerciales qui pourraient être consenties, il est rappelé au Client que le Vendeur reste tenu des garanties légales applicables, et notamment, s'agissant des Clients consommateurs résidant sur le territoire français, des défauts de conformité du bien au contrat dans les conditions de l'article L.211-4 et suivants du Code de la consommation, et des défauts cachés de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du Code civil. Le détail de ces garanties figure en Annexe 1.

Il est rappelé que lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, le Client consommateur :

- (i) bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ;
- (ii) peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 211-9 du code de la consommation ;
- (iii) est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les six mois suivant la délivrance du bien. Ce délai est porté à vingt-quatre mois à compter du 18 mars 2016, sauf pour les biens d'occasion.
- (iv) peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil et que dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil.

Il est également rappelé que la garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie.

Pour l'exercice de ces garanties légales, le Client est invité à se reporter à l'article 7.3 ci-dessus.

ARTICLE 14 : DISPOSITIONS DIVERSES

Les produits vendus sur le Site sont réservés aux consommateurs éligibles à l'offre ORANGE BUSINESS LOUNGE et sont destinés à un usage strictement privé. Le Vendeur se réserve le droit de refuser la vente dès lors que la quantité commandée pour un même produit est égale ou supérieure à cinq (5).

Le service client de BIGBEN CONNECTED est à disposition pour toute question, demande et/ou réclamation du Client, par téléphone au numéro suivant : +33 (0)1.43.12.12.40 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) ou par email à l'adresse orangebusinesslounge@bigben-connected.com.

ARTICLE 15 : DROIT APPLICABLE - LITIGES

Les présentes CGV sont soumises à la loi française. En cas de difficultés dans l'application des présentes CGV, les parties conviennent de la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable dans le règlement de tout litige pouvant survenir. En cas d'impossibilité d'accord sur

une solution amiable dans un délai de 30 jours suivant la naissance du différend, les tribunaux du ressort de la Cour d'appel de Douai seront non-exclusivement compétents, le Client ayant donc le choix d'intenter l'action qu'il souhaite dans le ressort de cette cour d'appel ou dans le ressort de son lieu de résidence.

Annexe 1

FORMULAIRE TYPE DE RETRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter de votre contrat d'achat)

A l'attention de : BIGBEN CONNECTED,
Boutique Orange Business Lounge
65-67 rue de la Victoire
75009 PARIS

Email : orangebusinesslounge@bigben-connected.com

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de services (*) ci-dessous

Commandé le / Reçu le : (*)

Nom du consommateur :

Adresse du consommateur :

Signature du consommateur :
(uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)

Date :

(*) *Rayez la mention inutile*

Annexe 2. Rappel des garanties légales

Selon l'article L.211-4 du Code de la consommation : « *Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.* »

Selon l'article L.211-5 du Code de la consommation : « *Pour être conforme au contrat, le bien doit :*
1° Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
- Correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- Présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

Selon l'article L.211-7 du Code de la consommation : « *Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de six mois à partir de la délivrance du bien sont présumés exister au moment de la délivrance, sauf preuve contraire. Le vendeur peut combattre cette présomption si celle-ci n'est pas compatible avec la nature du bien ou le défaut de conformité invoqué* ».

Selon l'article L.211-8 du Code de la consommation, « *l'acheteur est en droit d'exiger la conformité du bien au contrat. Il ne peut cependant contester la conformité en invoquant un défaut qu'il connaissait ou ne pouvait ignorer lorsqu'il a contracté. Il en va de même lorsque le défaut a son origine dans les matériaux qu'il a lui-même fournis* ».

Selon l'article L.211-9 du Code de la consommation : « *En cas de défaut de conformité, l'acheteur choisit entre la réparation et le remplacement du bien. Toutefois, le vendeur peut ne pas procéder selon le choix de l'acheteur si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut. Il est alors tenu de procéder, sauf impossibilité, selon la modalité non choisie par l'acheteur* ».

Selon l'article L.211-10 du Code de la consommation : « *Si la réparation et le remplacement du bien sont impossibles, l'acheteur peut rendre le bien et se faire restituer le prix ou garder le bien et se faire rendre une partie du prix. La même faculté lui est ouverte : 1° Si la solution demandée, proposée ou convenue en application de l'article L. 211-9 ne peut être mise en œuvre dans le délai d'un mois suivant la réclamation de l'acheteur ; 2° Ou si cette solution ne peut l'être sans inconvénient majeur pour celui-ci compte tenu de la nature du bien et de l'usage qu'il recherche. La résolution de la vente ne peut toutefois être prononcée si le défaut de conformité est mineur* ».

Selon l'article L.211-11 du Code de la consommation : « *l'application des dispositions des articles L. 211-9 et L. 211-10 a lieu sans aucun frais pour l'acheteur. Ces mêmes dispositions ne font pas obstacle à l'allocation de dommages et intérêts* ».

Selon l'article L.211-12 du Code de la consommation : « *L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.* ».

L'article L.211-13 du Code de la consommation dispose que « *les dispositions de la présente section ne privent pas l'acheteur du droit d'exercer l'action résultant des vices rédhibitoires telle qu'elle résulte des articles 1641 à 1649 du code civil ou toute autre action de nature contractuelle ou extracontractuelle qui lui est reconnue par la loi* ».

Selon l'article 1641 du Code civil : « *Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.* »

Selon l'article 1642 du Code civil : « *Le vendeur n'est pas tenu des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même* ».

Selon l'article 1643 du Code civil : « *Il est tenu des vices cachés, quand même il ne les aurait pas connus, à moins que, dans ce cas, il n'ait stipulé qu'il ne sera obligé à aucune garantie* ».

Selon l'article 1644 du Code civil : « *Dans le cas des articles 1641 et 1643, l'acheteur a le choix de rendre la chose et de se faire restituer le prix, ou de garder la chose et de se faire rendre une partie du prix, telle qu'elle sera arbitrée par experts* ».

Selon l'article 1645 du Code civil : « *Si le vendeur connaissait les vices de la chose, il est tenu, outre la restitution du prix qu'il en a reçu, de tous les dommages et intérêts envers l'acheteur* ».

Selon l'article 1646 du Code civil : « *Si le vendeur ignorait les vices de la chose, il ne sera tenu qu'à la restitution du prix, et à rembourser à l'acquéreur les frais occasionnés par la vente* ».

Selon l'article 1648 al.1 du Code civil : « *L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.* »